



## Un Tadennois mondialement connu...

Une dynastie  
de sabotiers

Jardinage d'été

PRESSOIR DE MONIQUE LEMÉE



## SOMMAIRE

Mot du maire..... p. 2  
 Vie municipale..... p. 3 à 15  
 Vie culturelle ..... p. 16 à 21  
 Vie associative..... p. 22 à 25  
 Infos diverses..... p. 26  
 Vie pratique..... p. 27

Directeur de publication  
Bertrand Claudeville  
 Coordination de la rédaction  
Michel Hamoniaux  
(adjoint à la communication)  
 Sabrina Petit  
(déléguée à la communication)  
 Alain Robert  
(délégué à la communication)  
 Jean-Pierre Legendre  
(commission communication)  
 Conception graphique  
ACCENT GRÂPHIQUE (02 96 85 44 75)  
 Impression  
Imprimerie Duguesclin Dinan  
(02 96 85 96 92)

### Le mot du Maire

C'est dans une ambiance d'agitation sociale que l'automne s'installe. Certes les enjeux sont importants mais aussi les conséquences sur notre vie quotidienne et l'économie. Souhaitons un règlement rapide à ce conflit dans l'intérêt de tous, alors que le pays peine à sortir d'une crise économique majeure.

C'est aussi dans ce contexte que le parc d'activités de Dombriand si nécessaire au développement et au commerce de la première couronne de Dinan, se meuble lentement mais sûrement.

Cette lenteur est expliquée par les délais d'instruction des dossiers, par la recherche qualitative voulue par les Élus, les autorisations d'ouverture d'enseignes étant également ralenties par une ambiance concurrentielle délicate. Après l'Intermarché et le Bricomarché c'est un très beau Magasin Vert transféré de la rue Gambetta qui vient d'ouvrir ses portes. L'ancienne galerie Duchesse Anne rénovée avec huit magasins, est annoncée pour la fin de l'année. Le permis de construire du magasin de sport Décathlon est en fin d'instruction.

Ces nouvelles générations de magasins permettent d'augurer une attractivité de ce secteur.

La rentrée scolaire s'est faite sans surprise avec un bon maintien de nos effectifs et une passation de direction à la CODI de notre jardin d'enfants sans changement pour nos familles.

Dans notre rubrique de portraits, vous allez faire plus ample connaissance avec le Docteur Yves COTREL, personnalité médicale de renommée internationale. Ses racines sont dinannaises mais son cœur est Tadennais. Il participe au rayonnement de notre belle vallée de la Rance, qu'il en soit remercié.

Vous y verrez également à l'honneur une lignée exerçant un noble métier d'antan "les sabotiers CHÉENNE".

Dans l'attente de vous retrouver lors de l'échange de vœux pour l'année 2011, je vous souhaite une bonne lecture de ces dernières infos municipales, et vous invite "à consommer sans modération" notre site nouvelle formule "villetaden.com".

Le Maire,  
Bertrand CLAUDEVILLE

**VŒUX 2011 - Mercredi 5 Janvier - Salle MTL Trélat  
+ Remise des lots aux gagnants du concours**

#### Votre avis nous intéresse.

Que pensez-vous de votre bulletin ?  
 Quelles sont les rubriques que vous préférez ?  
 Quels sont les sujets que vous voudriez y lire ?  
 Trouvez-vous la présentation claire et facile à lire ?

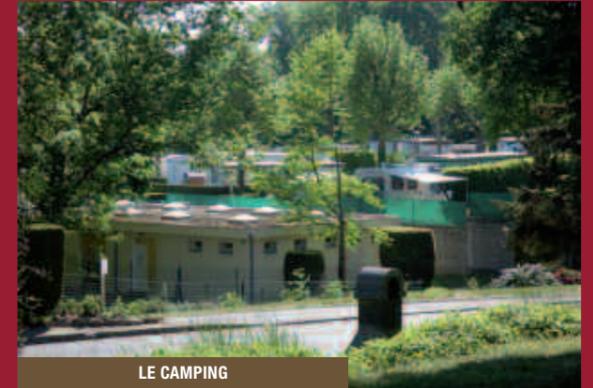
N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos observations.  
 Vos réponses sont à déposer ou à envoyer par courrier à la Mairie,  
 ou à déposer sur le site [www.villetaden.com](http://www.villetaden.com), onglet contact.

La commission communication vous remercie.

## La commune en images



BORDS DE RANCE



LE CAMPING



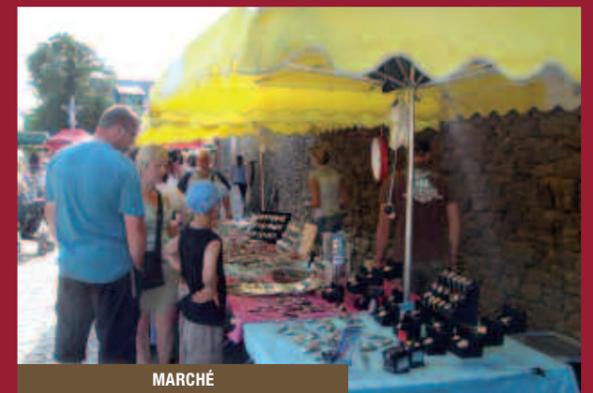
POT DE RENTRÉE SCOLAIRE PAR L'AMICALE LAÏQUE



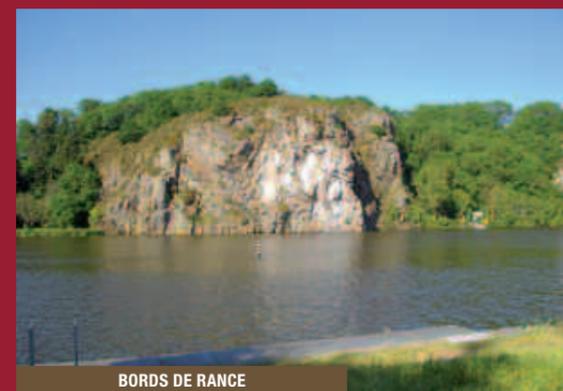
FÊTE DES VOISINS - LE VILLAGE DES ALLEUX



PARTIE DE CARTES AU CLUB DES AINÉS



MARCHÉ



BORDS DE RANCE



MUCOVISCIDOSE

Pour le prochain bulletin prévu fin avril 2011, ne seront retenus que les articles parvenant à la Mairie au plus tard le 15 mars 2011. (Moyens de communication : clé usb et e-mail sur le site Internet, onglet contact, écrire au service communication)

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2010

### AFFAIRE N° 1

PETITE ENFANCE - TRANSFERT DE COMPÉTENCE  
MISE À DISPOSITION DES BIENS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer les procès verbaux de mise à disposition de biens correspondants avec la Communauté de Communes de DINAN.

### AFFAIRE N° 2

TRAVAUX / ECLAIRAGE PUBLIC - AIRE DE COVOITURAGE/LA MEREILLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le projet d'éclairage public de l'aire de covoiturage au lieu-dit "La Méréille" à TADEN, présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 2 500 euros TTC.

La commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de compensation de la T.V.A. et percevra de la commune une subvention d'équipement au taux de 60 %.

### AFFAIRE N° 3

TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU BASSE TENSION LIEU-DIT "LA PRAIRIE"

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet basse tension pour l'alimentation en électricité du terrain destiné à l'installation de structures d'accueil d'enfants (crèches multi accueil, centre de loisirs sans hébergement) au lieu-dit "La Prairie" en TADEN, et le versement au Syndicat Départemental d'Electricité, maître d'ouvrage des travaux, d'une participation de 1 970,90 euros.

### AFFAIRE N° 4

TRAVAUX D'ALIMENTATION EN RESEAU TELEPHONIQUE LIEU-DIT  
"LA PRAIRIE"

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de confier au Syndicat Départemental d'Electricité la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique au lieu-dit "la Prairie" pour le projet d'installation de structures d'accueil de jeunes enfants, pour un montant de 3 600 euros TTC.

### AFFAIRE N° 5

FINANCES - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EREA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la demande d'aide financière de l'EREA, et autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement de la subvention exceptionnelle de 100 euros.

### AFFAIRE DIVERSE N° 1

CAMPING MUNICIPAL DE LA HALLERAI - CONVENTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention avec la société "The CARAVAN CLUB" pour l'année 2011, conformément au rapport.

### AFFAIRE DIVERSE N° 2

CAMPING MUNICIPAL DE LA HALLERAI - CONVENTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention avec la société "SELECT SITES" pour l'année 2011, conformément au rapport.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOÛT 2010

### AFFAIRE N° 1

BUDGET ANNEXE DU CICA DES ALLEUX REMBOURSEMENT ANTICIPÉ  
D'UN EMPRUNT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise les décisions modificatives concernant la vente de l'immeuble du CICA des ALLEUX et le remboursement de l'emprunt relatif au budget annexe du CICA

#### DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

c \ 1641 - Remboursement du capital des emprunts ..... + 15 244,90 euros

#### RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

c \ 021 - Virement de la section de fonctionnement ..... + 15 244,90 euros

#### DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

c \ 66111 - Remboursement des intérêts des emprunts ..... + 62,21 euros

c \ 022 - Dépenses imprévues ..... - 15 307,11 euros

c \ 023 - Virement à la section d'investissement ..... + 15 244,90 euros

### AFFAIRE N° 2

NUMEROTATION DES RUES - "VILLAGES DE VILDE, LES PORTES, LA GRANVILLE, LOISEL, LA SALLE, LES TAILLES & LA TOISE"

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport et après en avoir délibéré, accepte la proposition de numérotation des habitations de TRELAT, et

autorise Monsieur le Maire à transmettre ces informations à l'ensemble des prestataires de services.

### AFFAIRE N° 3

TARIFS CANTINE SCOLAIRE 2010-2011

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, fixent les tarifs, cités au rapport, des divers repas servis à la cantine scolaire municipale à compter de la rentrée scolaire 2010 - 2011

Enfants ..... 2,41 euros (2 euros 41 centimes)

CES/CEC employés à la commune ..... 2,41 euros (2 euros 41 centimes)

Enseignants, personnel communal ..... 3,92 euros (3 euros 92 centimes)

Personnes extérieures bénéficiaires(\*) ..... 3,92 euros (3 euros 92 centimes)

(\*) sur décision de la Commission du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de TADEN.

### AFFAIRE N° 4

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1er octobre 2010 (réussite à l'examen professionnel ATT 1<sup>ère</sup> classe, spécialité Espaces

◀ SUITE DE LA PAGE 4 : COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOÛT 2010

naturels, espaces verts), et la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à compter de la même date et modifie en conséquence, le tableau des effectifs à compter du 1er octobre 2010.

### AFFAIRE N° 5

PERSONNEL - CAMPING MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la création d'un emploi à durée indéterminée d'Hôtesse d'accueil trilingue, non titulaire, responsable de la gestion du camping à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011; Dit que la rémunération de l'agent sera fixée sur la base de l'indice brut : 381, majoré : 351 et confirme que la rémunération ainsi définie fera l'objet d'un réexamen au minimum tous les trois ans.

### AFFAIRE N° 6

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la création de deux emplois d'adjoint technique territorial de 2<sup>e</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 afin de permettre la régularisation administrative des deux agents recrutés en qualité d'adjoint technique territorial de 2<sup>e</sup> classe au sein du camping municipal de la Hallerais et leur nomination en qualité de stagiaire.

### AFFAIRE N° 7

SUBVENTIONS - TENNIS CLUB TADEN-DINAN COUNTRY CLUB - EMPLOI  
D'ANIMATEUR SPORTIF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le renouvellement, pour une année, de la convention tripartite; accepte la participation financière de la commune au financement de cet emploi pour un montant annuel de 7 812 euros pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 30 septembre 2011; autorise Monsieur le Maire à signer la convention tripartite entre le Département des Côtes d'Armor, la Commune de TADEN et l'association TADEN DINAN COUNTRY CLUB; Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif de l'exercice 2010.

### AFFAIRE N° 8

ASSURANCES CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU  
PERSONNEL COMMUNAL - CONTRAT CDG22

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accepter la proposition de contrat d'assurance statutaire et d'adhérer au contrat d'assurance proposé par le centre de gestion suivant les modalités formulées au rapport au taux de :

Agents titulaires ou stagiaires immatriculés à la CNRACL ..... 5,48 %

Agents titulaires, stagiaires et non titulaires affiliés à l'IRCANTEC ... 1,25 %

et autorise le Maire à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

### AFFAIRE N° 9

MARCHES PUBLICS - Z.A. DOMBRIAND 2 TRAVAUX

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident d'accepter la proposition financière de l'entreprise SAS SETAP pour un montant total hors taxes de 63 680 euros, d'autoriser M. le Maire à signer le marché de travaux ainsi que tous les documents administratifs, techniques ou financiers nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### AFFAIRE N° 10

TRAVAUX / ÉCLAIRAGE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le projet de remise en état d'un foyer (E240) de l'éclairage public à la résidence du VAL RENARD à TADEN, et le remplacement de la commande "E" (horloge cellule) du poste électrique n° P17 situé à la résidence de la Grand' Cour, présenté par le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor aux conditions définies dans la convention "Travaux Eclairage Public effectués dans le cadre du transfert de compétence". La commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de compensation de la T.V.A. et percevra de la commune une subvention d'équipement au taux de 60 %.

### AFFAIRE N° 11

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne son accord pour le versement de la cotisation annuelle de 110 euros et autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement de cette subvention au comité des Canaux Bretons pour l'année 2010

### AFFAIRE DIVERSE N° 1

LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SOCIETE BATI FIRST

Compte tenu de la volonté évidente du conseil municipal de permettre le maintien des structures sportives et notamment de l'école de tennis sur le site, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, mandatent Monsieur le Maire dans cette affaire et l'autorisent à formuler une proposition d'achat auprès du liquidateur pour l'ensemble de la propriété (bâti et non bâti) pour un montant estimatif de 150 000 euros TTC.

### AFFAIRE DIVERSE N° 2

AFFAIRES FONCIERES

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à signer l'acte de vente par la SCCV Les Jardins de TRELAT à la Commune de TADEN auprès de Maître Agnès LE GALL, Notaire à DINAN, pour la vente de deux lots n° 28 & n° 29 de la résidence des Jardins de TRELAT au prix total toutes taxes comprises de 63 000 euros.

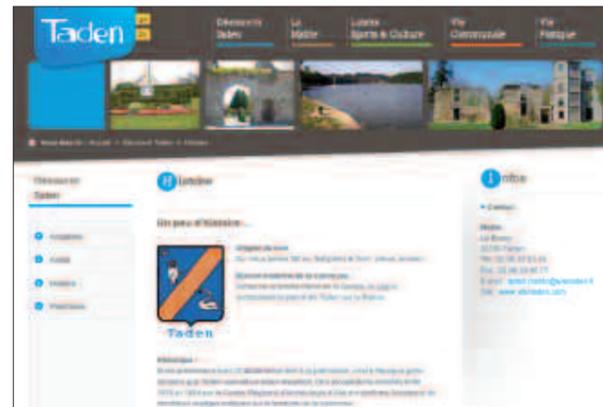
## Commémoration du 11 novembre

- 11h30 - Rassemblement à la Mairie
- Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Taden ■

## Une nouvelle vitrine pour les internautes

**Le site internet de Taden créé il y a quelques années avait grand besoin d'un relinking.**

La commission communication en accord avec le conseil municipal, a décidé de créer un tout nouveau site internet, plus interactif, plus moderne, répondant aux attentes de tous.



Après plusieurs mois de travail, le nouveau site a vu le jour et est en ligne.

Chacun peut y trouver des informations pratiques, historiques, touristiques...

Ce nouvel outil numérique, est régulièrement sollicité par les habitants pour obtenir des informations sur la vie locale, les associations, les comptes-rendus des conseils municipaux, l'actualité communale...

Les visiteurs ont été séduits par la nouvelle apparence graphique du site, à l'esthétique soignée et colorée et toutes les photos des bannières bien représentatives de la commune. N'hésitez pas à en abuser sans modération ! Contactez-nous.

Une question à poser, une information à faire parta-

ger, un sujet à proposer à la rédaction, une remarque à formuler... Utiliser le formulaire de contact mis à votre disposition sur le site, et sélectionner : Ecrire au service communication. ■

## La Bibliothèque

**La bibliothèque a repris ses horaires de pleine saison.**

Janine, Annick, Nicole ainsi que Monique sont très heureuses de pouvoir vous accueillir le :

- Lundi de 16h00 à 18h00
- Mercredi de 16h00 à 18h00
- Samedi de 10h00 à 11h30

Avec joie les écoles ont renouvelé leurs "sorties lectures" une fois par trimestre. Et, tout à fait nouveau, le "Relais Parents Assistantes Maternelles" de la CODI a demandé un créneau horaire afin d'organiser des Animations Livres, une fois par mois encadrées par les deux monitrices que sont Annie Nicolas et Ingrid Lefort. Nous vous attendons, venez nous rencontrer. ■



## Les écoles

### École des Forges

Rentrée des classes sans fausse note pour l'école élémentaire des Forges de Trélat.

L'effectif est de 84 élèves (en hausse par rapport à l'année dernier).

L'équipe enseignante constituée de J.L. Joan (Directeur), E. Guinard, E. Vignon, C. Chevy n'a subi aucun changement.

Il est toutefois à noter que des personnels AVS (Assistants de Vie Scolaire) et EVS (Emplois de Vie Scolaire) viennent compléter le groupe enseignant dans le but d'accompagner les enfants ayant des besoins spécifiques.

M. le Directeur nous informe du projet scolaire 2010/2011 qui doit se décliner en trois parties :

- Renforcer l'accompagnement des élèves avec l'aide aux devoirs animée par les parents d'élèves.
- Développer l'apprentissage de la lecture en s'appuyant sur la bibliothèque de l'école mise en place et aussi des rencontres avec la bibliothèque municipale.
- Accentuer la sensibilisation des enfants au développement durable en menant des actions concrètes tant à l'école que sur le terrain.



### École du Moulin

Cette rentrée 2010/2011 s'est déroulée sous les meilleurs auspices avec un effectif de 52 élèves pour les trois sections de maternelle.

L'équipe est constituée de deux enseignantes M<sup>me</sup> Liorzou (Directrice) et M. Paul.

Ils sont accompagnés dans leurs tâches de deux Atsems faisant partie du personnel communal : Nathalie et Sylvie qui, elles aussi, se dévouent sans compter pour la bonne marche de notre école.

Les projets pédagogiques sont en train de se mettre en place et nous aurons l'occasion d'en reparler après les Conseils d'écoles.

### Cuisine scolaire

Et pour alimenter tout ce petit monde (avec des produits frais et de préférence locaux) nous faisons bien sûr confiance à notre cuisinier Ch. Neveu accompagné dans sa tâche par Edith, Pierrette et Valérie à l'école du Moulin tandis qu'à l'école des Forges, Marie-Thérèse C., Joséfa et Edith assurent la restauration scolaire.

Cependant il faut bien considérer que la période de restauration est du temps périscolaire et qu'à ce titre la responsabilité en incombe au personnel de cuisine ainsi qu'à la municipalité.



### Garderies

Deux garderies sont mises en place de 7h30 le matin à 19h00 très précises le soir.

Elles sont assurées par du personnel communal Edith et Myriam à Taden Marie Thérèse C. et Marie Thérèse J. à Trélat.

Ne pas omettre de bien préciser auprès de nos responsables si les enfants prennent le transport scolaire.

Nous espérons que cette année scolaire 2010/2011 qui a bien commencé se poursuive avec là encore une seule consigne : "La réussite de nos enfants". ■

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS

- Le 13 juin 2010 à DINAN  
Matisse LE CALVEZ  
20, rue Guérault
  - Le 21 juin 2010 à SAINT-MALO  
Jasmine GILLET  
Potain
  - Le 21 juin 2010 à SAINT-MALO  
Steven LE HELLOCO  
2, Les Jardins de Trélat
  - Le 24 juin 2010 à DINAN  
Emilie LEBRETON  
12, La Toise
  - Le 30 juin 2010 à DINAN  
Andréas RICHARD  
La Jannais
  - Le 24 juillet 2010 à DINAN  
Lyla IKOLLO NDOUMBE  
22, rue de la Grande Cocagne
  - Le 2 août 2010 à ST GREGOIRE  
Loïs LUCAS  
Le Grand Bois Mené
  - Le 12 août 2010 à QUIMPER  
Tanguy ROUÉ  
17, Le Val Renard
  - Le 24 août 2010 à DINAN  
Léa GANDON  
26, Les Coteaux de Beauregard
  - Le 15 septembre 2010 à DINAN  
Maëva VANSUYPEENE  
3, rue du Bocage Le Val Doré
- ILS NOUS ONT QUITTÉS**
- Le 9 juillet 2010 à TADEN  
Raymonde PERRIN Veuve HENRY  
Domiciliée "La Rabine Neuve"  
à TADEN
  - Le 24 juillet 2010 à DINAN  
Léon HAMON  
Domicilié 7, rue Souquet à TADEN
  - Le 3 août 2010 à SAINT-MALO  
Guy DELAUNAY  
Domicilié 1, lotissement  
de Villeneuve à TADEN
  - Le 19 août 2010 à DINAN  
Charles REVERT  
Domicilié 16, Le Domaine à TADEN
  - Le 28 août 2010 à DINAN  
Roger CHARDONNET  
Domicilié 6, Résidence du Moulin
  - Le 3 octobre 2010 à Dinan  
André CHAUVIN  
domicilié Le couvent

## Fréquentation touristique du camping La Hallerais



**La conjoncture économique nous laissait présager d'une chute de la fréquentation pour cette saison 2010.**

Il n'en est rien ! Avec un taux de réservations maximum entre mi-juillet et mi-août, nous notons avec plaisir un boom dans les nuitées enregistrées pendant cette période, soit + 16227. Fin août 2010, + 2367 nuitées par rapport à fin août 2009. Nombre de vacanciers qui optaient jusque là pour l'hôtel, préfèrent maintenant la formule camping de luxe, moins chère et tout aussi agréable en famille. La convivialité et la bonne humeur des vacances, sans renoncer au confort. Le camping 4 étoiles de la Hallerais, propose tout un tas d'activités comme la piscine, le tennis, le mini-golf, l'espace jeux pour enfants, internet, etc.

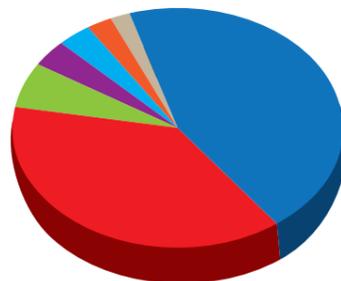


**Bilan :** La saison touristique estivale 2010 aura été marquée par le retour des clientèles étrangères et la fidélité de la clientèle française. En premier, le Royaume Uni, suivi de près par la France, enfin, les Pays Bas, l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne. Les autres pays lointains pour certains regroupés dans le % restant, sont la Suisse, la Nouvelle Zélande, l'Italie, l'Australie, la Pologne, l'Autriche, l'Islande...

A l'heure de la rédaction, les chiffres de septembre ne sont pas encore connus, mais la demande reste importante pour cette fin de saison. ■

Camping La Hallerais :  
[www.camping-lahallerais.com](http://www.camping-lahallerais.com)

■ Royaume Unis	10 504
■ France	8 979
■ Pays Bas	1 400
■ Allemagne	860
■ Belgique	790
■ Espagne	572
■ Autres	443



## Petit tour sur le marché animé d'été



**Qu'il a fait bon se balader aux abords du Manoir de la Grand'cour tous les vendredis soirs de l'été, s'asseoir à la terrasse du café et partager un verre entre amis.**

Le temps était parfait, beau soleil et pas trop chaud ! Jusqu'à 37 exposants enregistrés. Aller à la découverte de ce crémier qui proposait sa production de lait, crème et yaourts, ou de cet autre exposant proposant des saveurs d'Asie, flâner au milieu des créateurs de bijoux, des marchands de plantes, de décoration d'intérieur, etc... et dénicher le petit cadeau qui fait plaisir. Ovation des exposants et des visiteurs pour les groupes "Manivel' Swing" et "Zirkonflex" qui ont proposé des animations de qualité. Les enfants ont adoré aller à la rencontre de ce personnage monté sur des échasses et participer à l'histoire de la marionnette "Gédéon", quant aux musiciens et aux danseurs, ils ont été très applaudis par le public. Clôture de cette belle saison 2010 dans une bonne ambiance autour d'un verre. A l'année prochaine... ■

## Les dates de vacances scolaires

**La rentrée scolaire des élèves a eu lieu le jeudi 2 septembre.**

- **Les vacances de Toussaint** débuteront le samedi 23 octobre 2010 pour s'achever le jeudi 4 novembre 2010 au matin.
- **Les vacances de Noël** débuteront le samedi 18 décembre 2010, elles s'achèveront le lundi 3 janvier 2011.
- **Les dates des congés d'hiver** sont fixées du samedi 25 février 2011 au lundi 14 mars 2011.
- **Les vacances de printemps** débuteront le samedi 23 avril 2011, la reprise est prévue le lundi 9 mai 2011.
- **Le début des vacances d'été** est fixé au samedi 2 juillet 2011. ■

ÉTAT CIVIL

ILS SE SONT MARIÉS

- Le 3 juillet 2010  
Emmanuel MERDRIGNAC,  
15, Les Jardins de Trélat  
et Typhaine FREVILLE,  
15, Les Jardins de Trélat
- Le 17 juillet 2010  
Patrick MONTEIRO,  
102, rue du Château  
à BOULOGNE BILLANCOURT (92)  
et Muriel LEGENDRE,  
Le Parc à TADEN
- Le 24 juillet 2010  
Olivier SIMON,  
9 bis, La Touche Chevreys à TADEN  
et Charlène FOUQUET,  
9, Allée des Acacias à MORDELLES (35)
- Le 31 juillet 2010  
Denis LESNE,  
Le Chauchix à ST MICHEL DE PLELAN (22)  
et Nathalie GOURIOU,  
28 La Grand'Cour à TADEN
- Le 14 août 2010  
Jean-René DUVAL,  
21, rue Souquet à TADEN  
et Nadège BUNOUF,  
21, rue Souquet à TADEN
- Le 4 septembre 2010  
Clément GUILLOT,  
Résidence Le Val Doré  
7, rue du Pré d'Ahaut  
et Soizic SANQUER,  
Résidence Le Val Doré  
7, rue du Pré d'Ahaut
- Le 18 septembre 2010  
Charles COUTANT,  
9, rue Victor Lacroix à BOURLON (62)  
et Raphaëlle MENARD,  
1, rue de la Ville au Comte à TADEN

BAPTÊMES CIVILS

- Le 17 juillet 2010  
Madéo BRIEC-EBAIL  
157, Le Val Doré
- Le 14 août 2010  
Lou DUVAL-BUNOUF  
21, rue Souquet

## PERMIS DE CONSTRUIRE

NOMS ET PRENOMS	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
BLANCHET Stéphanie	Les Portes	Maison individuelle
THEBAULT Didier	Les Landes Basses	Extension habitation
ERDF - M. TAILLANDIER Yves	Les Landes Basses	Mise en place d'un transformateur et des superstructures liées à l'alimentation de celui-ci
PERCHER Stéphane et Maryse	1, rue de la Rabine	Construction d'un garage
DAVID Fabrice et Stéphanie	7, Les Jardins de Trélat	Maison individuelle
M. M <sup>me</sup> GILLET Julien	Potain	Extension maison habitation et modification toiture
EARL ST VALAY EQUITATION	Saint-Valay	Construction d'une écurie
OVEL Denis	La Bonnelais	Construction d'un hangar à fourrage
KRIER Michel et Joëlle	Potain	Transformation garage en pièce d'habitation + Construction garage
EARL DU GRAND CHENE M. LE DUC Jonathan	Le Bas Chesnaye	Construction stabulation génisse + hangar à fourrage
SCI AB IMMO M. BUISSON	2, rue de la Tramontane	Construction de 2 bâtiments à usage d'entrepôt
SCI EFFIMMO M. ALLORY Jean-Luc	9, bis rue de la Bise	Extension atelier
M. et M <sup>me</sup> LEGRAND Armel	7, rue de la Garenne	Modification et agrandissement d'un abri pour camping-car et voiture

## AUTORISATIONS DE TRAVAUX

NOMS ET PRENOMS	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE	Beauregard (EREA)	Local de stockage
DELOURMEL Françoise	27, Le Bois Coudray	Aménagement de combles
FREY Frank	La Jannais	Pose d'un chassis de toit
KRIER Michel	Potain	Construction d'un abri de jardin en bois
GINGAT Mickaël	8, Les Coteaux de Beauregard	Clôture
PERROQUIN Yvette	2, Domaine de Clair Soleil	Construction d'un abri de jardin
LEMOINE Julien	22, Les Jardins de Trélat	Construction d'un abri de jardin
FIL ROUGE	Route de Ploubalay	Changement d'enseigne "Vive le Jardin" en "Jardiland"
SCI MICOLI M. DAUGAN Michel	Rue de Tivano ZA des Alleux	Aménagement d'une surface commerciale en 2 locaux
WEST Richard	7, rue des Grèves	Construction d'un abri de jardin
PETIT Philippe	La Granville	Construction d'un abri de jardin
M. et M <sup>me</sup> GOMILA Olivier	89, Le Domaine	Mise en place 3 capucines, 3 lucarnes, 4 vélux
ROGER Dominique	34, Cité Loc Maria	Construction d'un sas d'entrée
LE HELLOCO Philippe	2, Les Jardins de Trélat	Installation d'une fenêtre de toit

## Assurance retraite

### Nouveau numéro unique pour l'assurance retraite

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, l'Assurance Retraite de la Sécurité Sociale s'est dotée d'un numéro unique, le **39 60** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Les administrés, ont donc la possibilité :

- De disposer de toute l'actualité sur la retraite 24 h / 24 et 7 jours / 7
- D'avoir accès à des informations personnelles 24 h / 24 et 7 jours / 7

Suivi de leur dossier.

Montant de leurs derniers paiements.

Montant pour la déclaration fiscale.

- D'être mis en relation avec un conseiller retraite, du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00. ■

## Jeunes de 16 ans, faites-vous recenser

### Qui est concerné ?

Tous les jeunes, garçons et filles âgés de 16 ans. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, cette démarche est devenue obligatoire et doit s'effectuer entre le jour du 16<sup>e</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant.

Une attestation de recensement est délivrée, cette dernière est désormais indispensable, pour toute inscription au brevet des collèges, baccalauréat, faculté et au permis de conduire.

### Comment se faire recenser ?

Présentez-vous à la mairie, muni de votre carte nationale d'identité, du livret de famille, et si possible d'un justificatif de domicile. ■

## Médailles d'honneur du travail

**ARGENT** - Madame MAHE Brigitte, TADEN - Responsable de dossiers, S.A.S. STREGO à ANGERS

**VERMEIL** - Monsieur DUFRESNE Jean Claude, TADEN - Conducteur niveleuse, SCREG OUEST à NANTES  
 - Madame LAMBERT Réjane, TADEN - Employée de banque, BNP PARIBAS SUCCURSALE DE RENNES  
 - Madame MAHE Brigitte, TADEN - Responsable de dossiers, S.A.S. STREGO à ANGERS  
 - Monsieur MERDRIGNAC Dominique, TADEN - Technicien des métiers de la banque, BNP PARIBAS - GPAC à SAINT-GREGOIRE

**OR** - Madame BOISSIERE Annick, TADEN - Agent de conditionnement, S.A.S. LOC MARIA ETS LES GAVOTTES à TADEN  
 - Madame LORRE Chantal, TADEN - Coordinatrice, S.A.S. LOC MARIA ETS LES GAVOTTES à TADEN  
 - Madame MARE Brigitte, TADEN - Responsable de dossiers, S.A.S. STREGO à ANGERS

## Recensement agricole 2010

### Le recensement agricole 2010 commence à la rentrée

Le recensement agricole s'apprête à fournir une nouvelle photographie complète et détaillée de l'agriculture française. Dès septembre, près de 3000 enquêteurs partent sur le terrain à la rencontre des agriculteurs français.

Alors que l'alimentation et l'environnement sont plus que jamais au coeur des préoccupations des Français, le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche lance un nouveau recensement agricole, dix ans après le précédent. Il se déroulera partout en France de septembre 2010 à avril 2011. L'actualisation des données agricoles est essentielle pour appréhender l'évolution constante de ce secteur économique-clé. Elle est utile à tous les acteurs du monde agricole pour définir leurs orientations : exploitants, organisations professionnelles et pouvoirs publics. Cette vaste étude permettra aussi de mieux faire connaître l'agriculture et les agriculteurs d'aujourd'hui à leurs concitoyens.

Tous les agriculteurs de la métropole, des départements d'outre-mer, mais aussi des collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, sont concernés par cette enquête. Toutes les exploitations agricoles, même les plus petites, doivent y participer, pour évaluer le plus précisément possible l'activité agricole française.

Les enquêteurs du recensement agricole, munis d'une carte d'accréditation, viendront à la rencontre des chefs d'exploitation afin de renseigner le questionnaire. Les informations recueillies sont strictement confidentielles, selon la loi du 7 juin 1951. Elles ne sont utilisées que par les services de la statistique agricole, ne sont communiquées à aucune autre administration, et ne sont diffusées que sous une forme agrégée, afin de préserver l'anonymat des agriculteurs. Les résultats du recensement agricole 2010 seront disponibles à partir de septembre 2011. Ils seront accessibles gratuitement sur Internet. ■

D'ici là, pour tout savoir du recensement agricole dans votre région :  
[www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010](http://www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010) ou [www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr)

12

## Des noces en Or pour Marie et François Brugalay



Samedi matin, **François et Marie Brugalay** se sont réunis à la mairie avec leur famille et amis pour célébrer leurs 50 ans de mariage.

Des noces d'Or célébrées par le maire Bertrand Claudeville. Née de parents agriculteurs à Quévert en 1936, Marie Houel a épousé François Brugalay en 1960 à Quévert. Marie a obtenu plusieurs distinctions dont la médaille de la famille en 1973, fait chevalier du mérite agricole en 2001, médaillée d'argent communale, régionale et départementale pour ses fonctions de conseillère municipale à la mairie de Taden de 1983 à 2008.

Le maire, Bertrand Claudeville a souligné que : « Marie a également beaucoup fait pour les œuvres sociales de la commune. »

Né en 1936, François Brugalay, propriétaire d'une ferme aux Alleux, a travaillé comme agriculteur avec une interruption pendant la guerre d'Algérie d'où il en reviendra décoré militaire. François a été président du comité des fêtes Taden Animations durant plus de dix ans.

Le couple a six enfants, 16 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Ils coulent une retraite paisible dans leur ferme des Alleux avec toujours la passion du jardinage. ■

Le couple a six enfants, 16 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Ils coulent une retraite paisible dans leur ferme des Alleux avec toujours la passion du jardinage. ■

## Aides aux études, année scolaire 2010-2011

NATURE DE L'AIDE	CONDITIONS	MONTANTS En fonction des revenus familiaux et du salaire pour les apprentis
ALLOCATIONS AUX ETUDIANTS (*)	Etudiants de l'enseignement supérieur dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor. L'allocation ne peut être attribuée qu'une seule fois par étudiant au cours du cursus universitaire et n'est pas cumulable avec le prêt.	600 euros
PRETS AUX ETUDIANTS (*)	Etudiants de l'enseignement supérieur dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor.	500 euros ou 1 000 euros ou 1 500 euros
PRIME A LA MOBILITE DES ETUDIANTS (INDIVIDUELLE)	Etudiants de l'enseignement supérieur dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor et effectuant un stage ou des études à l'étranger selon la durée et le pays.	150 euros à 1 200 euros
AIDES AUX ETUDES SECONDAIRES	Collégiens et lycéens de la classe de seconde dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor.	200 euros
AIDES AUX APPRENTIS	Apprentis inscrits dans un centre de formation, dont la famille est domiciliée dans les Côtes d'Armor et dont le salaire est inférieur ou égal à 41 % du SMIC (*) 53 % Etudiants en alternance. L'aide est versée directement à la famille.	200 euros

(\*) Le bénéfice des prêts, allocations et aides à la mobilité individuelle est étendu à :  
- toute formation supérieure ouvrant droit à rémunération annuelle si celle-ci est inférieure à 53 % du SMIC.  
- toutes formations à caractère sanitaire et social conventionnées et accessibles à des diplômés de niveau V, dès lors qu'aucune autre aide publique n'est perçue pour ces études.

### Pour tout renseignement et retrait des dossiers:

Antenne du CONSEIL GÉNÉRAL  
Rue des Alouettes - BP 96370  
22106 DINAN Cedex

tél. : 02 96 39 64 17 - fax : 02 96 87 37 57 - [dinanantenneCG@cg22.fr](mailto:dinanantenneCG@cg22.fr)  
Yannick MARSAC ou Isabelle VUYLSTEKER

13



## Repas de quartier

Samedi 25 septembre un quartier du Domaine s'est retrouvé pour son repas annuel. Cette journée grillades s'est passée dans la bonne humeur et la convivialité.

Françoise et Georges ont accueilli régulièrement leurs voisins afin de préparer cette journée.

Jeanine et André qui s'occupaient de l'intendance depuis plusieurs années, viennent de passer le flambeau à Raymonde et Marie-Laure. ■

## ERDF Électricité Réseau Distribution France

### Une production insuffisante...

La Bretagne ne produit que 8 % de l'électricité qu'elle consomme. La production reste donc très insuffisante. Elle ne repose en effet que sur trois sites principaux : la centrale de Cordemais avec ses deux groupes au charbon et ses deux groupes au fioul pour une puissance totale de plus de 2 500 MW, les turbines à combustion de Brennilis et Dirinon (480 MW) pour une production "de pointe", et l'usine marémotrice de la Rance (240 MW), dont la production dépend des horaires des marées. Il faut ajouter à cela une production éolienne installée de 470 MW, avec un taux de productibilité d'environ 25%, lié au caractère de dépendance vis-à-vis du vent.

L'approvisionnement de la Bretagne repose donc, notamment lors des pointes de consommation, sur des sites particulièrement éloignés : Chinon (37), Flamanville (50), Civaux (86) ... Cet éloignement sollicite de façon importante le réseau de transport d'électricité qui peut alors rapidement atteindre ses limites de fonctionnement. En effet, les problèmes de « tenue de tension » et de risques corrélés d'écroulement, sont liés au transport de l'énergie sur de longues distances et la tenue de tension constitue donc une problématique spécifique à l'Ouest pour les prochains hivers.

Associés à un pic de consommation et à l'indisponibilité d'un site de production ou d'un élément du réseau, ces problèmes pourraient entraîner des coupures généralisées avec un "effet domino" sur plusieurs départements

### Le principe du dispositif

Le dispositif repose sur un système d'alerte: "pointe exceptionnelle de consommation d'électricité prévue pour demain" lancée la veille pour le lendemain au moyen de ce site internet spécifique. L'information est alors relayée par des e-mails ou des SMS émis par le site aux internautes volontaires ayant laissé leurs coordonnées. ■

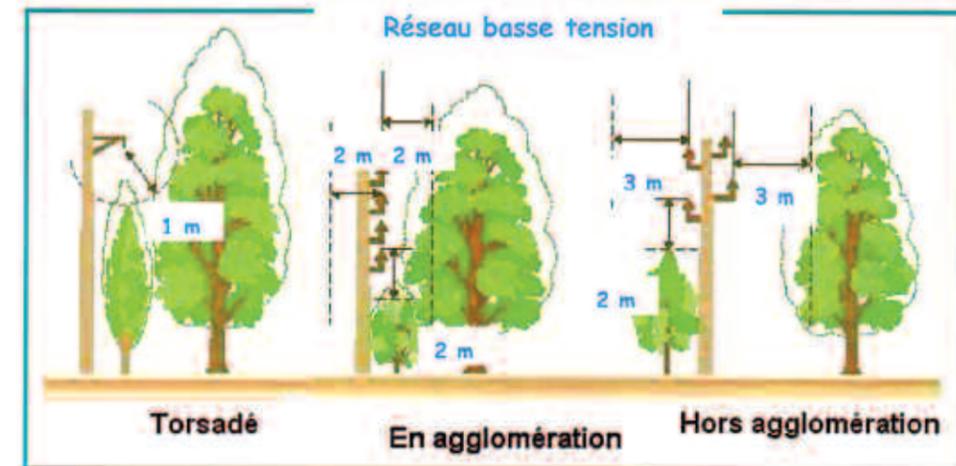
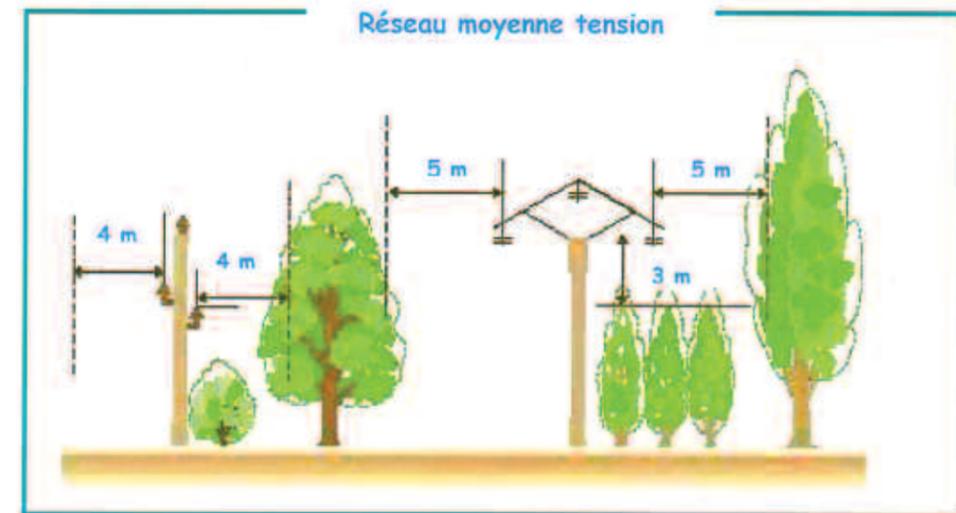


Inscrivez-vous sur : [www.ouest-ecowatt.com](http://www.ouest-ecowatt.com). Ce mémento a été réalisé à votre attention par : ERDF Groupe Collectivités locales  
1, rue Romain Rolland BP 314 22003 Saint-Brieuc cedex 1  
Permanence téléphonique : 02 96 62 48 95  
Permanence e-mail : [Colloc22@erdf-grdf.fr](mailto:Colloc22@erdf-grdf.fr)



### Elagage : règles de sécurité

- Distances minimales à maintenir entre les arbres et le réseau :



- Qui doit élaguer ?

	Réseau en domaine public	Réseau en domaine privé
Végétation en domaine public	ERDF	ERDF
Végétation en domaine privé	PROPRIÉTAIRE	PROPRIÉTAIRE, si lors de la plantation, il n'a pas respecté les distances réglementaires

\* Le client est responsable de l'élagage du branchement

## TADEN D'HIER...

## Les Chéenne, une dynastie de sabotiers originaires de Fougères

**Certains d'entre vous se souviennent avoir vu leurs grands-parents ou leurs parents porter des sabots. Peut-être en avez-vous chaussés vous-même, avec un peu de paille ou un chausson pour adoucir le contact du bois et empêcher l'humidité. Il y a même des nostalgiques pour vous dire :**

**« Au moins, quand le sol était mouillé ou gelé, on avait bien chaud, bien plus que dans les bottes en caoutchouc ! »**

C'est après avoir trouvé à Taden, dans le recensement de 1906, le nom de Victor Chéenne, sabotier, et avoir discuté avec une de ses petites-filles, M<sup>me</sup> Cabot (de son nom de jeune fille Colette Mollet), qu'est née l'idée d'écrire un article sur la corporation des sabotiers au travers de l'histoire de la famille Chéenne, arrivée en 1884 sur notre commune.

D'où cette famille était elle originaire ? Mes recherches m'ont amenée dans la forêt de Fougères où la famille était implantée au moins depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. La tradition familiale a du reste perduré puisque des Chéenne de Fougères ont reçu en 1961 et 1965 le titre de meilleur ouvrier de France...

Si la première partie de l'article est une évocation générale du métier de sabotier, la deuxième est consacrée à l'histoire de la branche des Chéenne qui s'est installée à Taden.

**Sabotier, une affaire de famille**

Dans le but de prévenir les incendies, Louis XIV, par ordonnance royale, interdit aux métiers utilisateurs de bois de tenir atelier à moins d'une demi-lieue (soit environ 2 km) de la forêt.

Pendant, les sabotiers, en parti-

culier ceux de Fougères, continuent d'habiter au coeur même des bois, dans des huttes temporaires (ou loges) faites primitivement de branchages et de terre puis construites en planches avec un apprentis faisant office d'atelier.

COLLECTION PRIVÉE DE M. ET M<sup>me</sup> GERNOT MUELLER

Les sabotiers se déplacent: quand une coupe de bois est épuisée, ils déménagent un peu plus loin. Les férus de généalogie savent combien il est difficile de retrouver leur trace dans les actes d'état civil, tant ils migrent, y com-

pris dans d'autres départements... Leur mode de vie et en particulier leur nomadisme explique les préjugés dont ils ont à souffrir. Il faudra attendre la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour les voir se sédentariser et s'intégrer au reste de la population, perdant ainsi leur spécificité historique.

Un savoir faire indéniable

Le métier exige un long apprentissage, prodigué dès l'enfance par le père de famille. La forêt est l'endroit privilégié pour initier les enfants aux qualités et défauts des différentes essences de bois. Le bois préféré des sabotiers de Fougères (et conséquemment de la famille Chéenne) est le hêtre. Le frêne donne des sabots plus légers et résistants à l'eau, le merisier est prisé pour confectionner les sabots

Le métier se transmet de père en fils, de mère en fille, sur plusieurs générations. Toute la famille participe:

- Les hommes sont chargés de débiter le bois, de l'équarrir et de tailler le sabots.
- Les femmes s'occupent davantage de la finition et de la décoration.

Quant aux enfants, ils aident dans toutes les étapes de fabrication et entretiennent le feu. (C'est dans la loge même, que les sabots de bois vert sont mis lentement à sécher).

Entre sabotiers existe une sorte de fraternité, presque aussi forte que les liens de parenté. On vit du reste avec, pour voisins de huttes, des parents ou des membres d'un autre clan et les mariages se font exclusivement entre sabotiers.

vernissés des dames, ceux creusés dans l'orme sont, dit-on, les plus solides. Quant au peuplier, il est réputé pour bien adhérer au pont mouillé des bateaux.

Il faut aussi être capable, pour déterminer la pointure, d'estimer un élément important : le retrait du bois, c'est à dire la diminution de son volume par l'évaporation de l'eau qu'il contient, suite aux séchages successifs. Ainsi le bois doit-il être demi-sec avant d'être travaillé. Puis, une fois taillé et creusé, le sabot doit de nouveau être exposé, une semaine environ, à l'épaisse fumée d'un feu à combustion lente pour permettre au bois de suer et sécher doucement.

La dextérité manuelle pour donner la forme au sabot, creuser le bois puis le personnaliser s'acquiert sur le tas et par l'expérience.

**L'évolution du métier : La sédentarisation des sabotiers**

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, la profession évolue et la demande en sabots devient de plus en plus forte : paysans mais également marins et pêcheurs. Poussés par les "Eaux et Forêts" et à la demande des populations locales, les sabotiers s'installent dans les villages ou les bourgs. Ils achètent des coupes de bois qui leur sont livrées, grâce au développement des transports. Puis apparaissent les premières machines à sabots et les scies mécaniques. Les sabots, petit à petit, vont être fabriqués en usines. À partir de la première guerre mondiale, la profession décline à cause de l'exode rural et l'arrivée des galoches (soques). Le port des chaussures en caoutchouc et en cuir sonnera finalement le déclin du sabot.

**La dynastie Chéenne**

Sur le recensement de Taden de 1886, apparaît pour la première fois le nom de Louis Chéenne. Retracer son histoire est une manière d'illustrer ce qui a été dit précédemment.



Il naît le 14 février 1822 à St-Sauveur des Landes, près de Fougères, de Jean Baptiste Chéenne et Angélique Launay :

« L'an mil huit cent vingt deux, par devant nous le Baron mangin D'oins, maire de la commune de St Sauveur des landes, canton sud de fougères département D'ille et Vilaine, est comparu a trois heures après midi Jean Baptiste Chéenne, sabotier âgé de trente quatre ans né en la commune de legnelé même département que cy desus, demeurant pour son travail dans le Bois de Chaudboeuf en cette commune, lequel nous a déclaré, que Engélique launay sa femme, est acouchée dans sa loge dans le susdit Bois hier a onze heures du soir d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous a représenté et auquel il a donné le prenom de louis... »

Le 31 janvier 1845, il épouse à Landéan une jeune sabotière : Victoire Lesage.

Dans cette commune naissent leurs deux premiers enfants: Louis Jean (né et décédé en 1845) et Louis Joseph en 1846.

« L'an Mil huit cent quarante cinq, le neuf octobre... louis Chéenne

sabotier... demeurant en la Coupe numéro cent un en Cette commune lequel nous a présenté un enfant... auquel il a déclaré vouloir donner le prenom de Louis Jean Toussaint Victor... lesquels déclaration et présentation faites en présence de Joseph Chéenne sabotier... et Joseph Barbé ausi sabotie... tous les deux demeurant séparément en la sud ditte coupe... »

Puis la famille se déplace : Victoire est déclarée en 1847 à Laignelet, commune voisine ("dans la coupe 108"), Jean à Landéan en 1849 et Ernestine en 1854 à Trans (40 km plus loin). Pierre naît en 1856 à 15 km de là, près de Dol, à Bager Morvan. C'est aussi dans cette commune que vient au monde en 1859 Victor, le grand-père de M<sup>me</sup> Cabot. En 1862, les Chéenne ont quitté l'Ille et Vilaine. Ils sont à Plouasne, où naît Henri .

**Le métier exige un long apprentissage, prodigué dès l'enfance par le père de famille.**

Puis, en 1863, la famille s'établit à Lanvallay où naissent leurs deux derniers enfants : Malo en 1864 et Augustin en 1867. Ernestine y décède à 16 ans en 1870.

Le recensement de 1876 les montre établis au village de St-Piat. Deux ménages, soit 11 personnes, logent et travaillent dans la même maison : celui des parents (Louis et Victoire) et celui de Louis, le fils aîné qui a épousé en 1873 Emilie Veauvillé. ■ ■ ■

◀ SUITE DE LA PAGE 17 : TADEN D'HIER : LES CHÉENNE, UNE DYNASTIE DE SABOTIERS ORIGINAIRES DE FOUGÈRES

■ ■ ■ Vers 1884, la famille déménage à nouveau et arrive à Taden. Deux exceptions toutefois : Louis, le fils aîné, reste sabotier à Lanvallay avec sa famille et y décèdera en 1893 peu après son épouse. Jean, le second fils, marié en 1874 à Anne Lemaître, fille de sabotiers de Pleudihen, ira s'établir à Evran puis à St-Helen.

#### Les Chéenne à Taden

On retrouve alors les Chéenne sur trois sites de la commune :

- Les parents s'installent dans les bois de la Garaye, au lieu dit "les Egeards", avec leurs fils encore célibataires et un ouvrier. Louis Chéenne y meurt en 1889. Victoire Lesage reste y travailler une douzaine d'années avant de "prendre sa retraite" au bourg, où elle décèdera en 1914 à l'âge de 88 ans.
- Victoire, leur fille unique, a épousé à Lanvallay en 1877 Louis Renault, sabotier, né à Guenroc dans la vallée de

Rophémel.

(Anecdote : Les parents de ce dernier sont en 1881 à Taden, dans les bois de St-Vallay). Le couple est signalé en 1890 au Portail. Louis Renault y décède en 1901 et Victoire en 1920 non sans avoir cédé son atelier à son plus jeune frère: Auguste, marié en 1897 à Marie Lemaillé une jeune fille du Portail.

- Victor, le 4<sup>e</sup> fils, a épousé à Taden, le 19 février 1885, une sabotière née à Plédéliac : Eugénie Salmon. C'est au bourg et plus précisément, à partir de 1895, dans l'ancien moulin à eau, qu'ils habitent et fabriquent leurs sabots, qu'il vont vendre à

St-Malo. Il est à noter qu'en 1896, est également recensé au moulin Henri, le 6<sup>e</sup> fils, second maître de mousqueterie (ancien corps des fusiliers marins). C'est, du reste, le seul "non sabotier" de la famille. Veuf de Joséphine Jambon, épousée en 1889 à Brest, il se remarie à Taden en 1898 à Julie Saiget puis en 1917 à Léa Josse. Suite à une erreur d'orthographe commise lors de sa déclaration de naissance à Plouasne, ses descendants porteront le nom de

Chahen.



AUGUSTE CHÉENNE

#### Auguste Chéenne du Portail au bourg

Les descendants de Louis Chéenne et Victoire Lesage sont nombreux, y compris à l'étranger. A Taden, outre M<sup>me</sup> Cabot du bourg, déjà citée, il y a les Chéenne du Portail et de la Granville ainsi que les frères et soeurs de Martine Boissière de Trélat.

J'espère que cet article leur rappellera de bons souvenirs et leur donnera envie d'en connaître un peu plus sur la vie combien attachante de leurs aïeux.

**Un grand merci à Colette Mollet, Pierre Chéenne et Martine Boissière pour leur chaleureux accueil, ainsi qu'à M. Mueller et son épouse (descendante d'un frère de Louis Chéenne) pour m'avoir donné l'autorisation d'utiliser une des cartes postales de leur collection. ■**

Evelyne Thoreux



VICTOR CHÉENNE ET EUGÉNIE SALMON ENTOURÉS DE LEURS ENFANTS. LA PETITE FILLE À GAUCHE AU PREMIER PLAN EST VICTOIRE, LA MÈRE DE M<sup>me</sup> CABOT. LA DAME ÂGÉE AU DERNIER RANG EST SANS DOUTE VICTOIRE LESAGE.

## Yves Cotrel, un Tadennais mondialement connu



#### Toutes les pages de ce bulletin n'auraient pas suffi pour retracer le parcours étonnant d'Yves Cotrel.

Voici donc simplement un bref résumé de son incroyable carrière. Pour en savoir plus, vous pouvez emprunter son livre remarquable "Dans les sables de Berck, le parcours imprévu d'un médecin breton" à la bibliothèque de la commune.

**1925 :** Naissance d'Yves Cotrel au 15, rue de l'apport à Dinan. A 4 ans, il entre à l'école des Cordeliers et la famille emménage au 8, rue de la Lainerie. Le chemin est bien court pour aller à l'école, il lui suffit de se précipiter dans la rue au son de la cloche pour rejoindre la file des collégiens rentrant en classe.

**1943 :** Reçu au Bac, il quitte les Cordeliers. En ces temps de disette et de souffrance, ses parents préférèrent qu'il ne s'éloigne pas trop et l'inscrivent en médecine à Rennes. Mais suite à un bombardement qui détruit l'immeuble dans lequel ses parents lui avaient réservé une

chambre, il décide de partir pour Paris. Il loge alors dans une maison d'étudiants, rue de Rennes. La vie parisienne est difficile : hiver rigoureux, occupation, fusillade d'otages, contrôles, rationnement, mais il se fait le serment de tenir le coup et de devenir médecin. La première année d'études a lieu à la Faculté des Sciences. En fin d'année, il fait partie des 550 étudiants retenus sur 1300 pour poursuivre le cursus.

L'année scolaire touche à sa fin. En août, la fièvre monte brusquement dans Paris avec l'approche des alliés. C'est l'insurrection. Les étudiants en médecine portent un brassard blanc marqué d'une croix rouge. Ils ont la charge d'accueillir les blessés. Le jeune Yves est affecté à l'Hôpital Cochin, où il se rend chaque jour en dépit des tirs incessants des Allemands. Puis, c'est la libération, la descente des Champs-Élysées par le Général De Gaulle et enfin le retour à Dinan dans la famille saine et sauve.

**De 1944 à 1948 :** Il poursuit ses études à la Faculté et participe à différents stages dans les hôpitaux parisiens. Décidant de faire carrière dans l'obstétrique, il est envoyé à la Maternité de Neuilly pour parfaire sa formation. En septembre 1948 un collègue lui demande s'il ne voudrait pas "dépanner" son père, médecin-chef de l'Institut Calot de Berck, qui n'a pas encore trouvé de médecin pour y résider à temps complet. Il accepte. La durée du séjour est prévue pour un mois. Il y restera pendant près de... 30 ans et y fera la connaissance de Marie-Lou son épouse (ils se marient en 1949).

**1948 :** A l'Institut Calot, sont hospitalisés près de 600 patients venus de la France entière, la plupart atteints de tuberculose osseuse, mais aussi des enfants atteints de déformations du squelette, notamment de la colonne vertébrale. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Dr Calot avait été le champion des corrections forcées des déviations de la colonne vertébrale. Il avait adopté la

◀ SUITE DE LA PAGE 19 : TADEN D'AUJOURD'HUI : YVES COTREL, UN TADENNAIS MONDIALEMENT CONNU

technique de correction des scolioses d'un médecin américain, Abbott, venu faire à Berck la première démonstration de sa méthode. Calot la décrit en 1913 dans son livre intitulé "Guérison de la Scoliose" : « Le patient était installé dans un cadre métallique et la déviation de la colonne vertébrale corrigée par tension de sangles de toiles. Un grand plâtre, de la nuque au bassin inclus, immobilisait ensuite le tronc dans cette position. La correction était accentuée chaque semaine en passant des plaques de feutre sous le plâtre. La durée de l'hospitalisation atteignait souvent 2 ans. » En 1948, cette méthode était toujours appliquée.

Pendant près de 30 ans, Yves Cotrel va s'employer à améliorer les techniques de plâtre et de kinésithérapie. La première greffe pour scoliose est effectuée en 1953. Mais les contraintes physiques et psychologiques sont encore très lourdes pour les adolescents hospitalisés.

**1958** : Yves Cotrel remporte un concours qui octroie une bourse d'études de 6 mois aux Etats Unis. Un peu inquiet de laisser seul sa famille (il a alors 6 enfants), il choisit néanmoins de saisir cette chance exceptionnelle et embarque sur un paquebot pour une traversée de 6 jours. Ce séjour se révélera d'un intérêt inouï : Visite des hôpitaux à New York, Memphis, Los Angeles, San Francisco, Minneapolis et Boston puis ceux de Québec, Montréal, et Toronto au Canada, contacts avec les sommités mondiales en matière de chirurgie osseuse, participation à des conférences internationales.

**1959** : De retour à Berck, il met en pratique les idées qui avaient germé à la suite des observations faites aux USA. Les progrès sont considérables et les visiteurs français et étrangers affluent en nombre pour apprendre ses techniques.

**1972** : Réalisation d'un dispositif permettant d'améliorer encore le traitement des déformations scoliotiques de la colonne, qu'il appelle DTT (dispositif de traction transversale). Les congrès se succèdent : Tchécoslovaquie, Pologne, Israël.

**1975** : Yves est à présent père de 8 enfants. Une famille soudée, une reconnaissance mondiale, tout va pour le mieux mais il se sent de plus en plus fatigué. Au cours d'un test d'effort préconisé par son médecin, il est terrassé par une triple crise cardiaque. Il survit par miracle. Les médecins lui insèrent alors dans l'abdomen un stimulateur cardiaque volumineux, alimenté par une source d'énergie au plutonium, un procédé révolutionnaire à l'époque.

Il reprend difficilement le rythme du service. Il marche avec une canne, monte lentement les escaliers, les opérations l'épuisent. En 1977, une commission médicale le déclare invalide définitif. Les adieux sont déchirants. La page de Berck est tournée.

**1977** : Il quitte définitivement Berck et revient dans sa région d'origine. La famille s'installe à Taden, dans la grande maison de Kerrosen construite en surplomb de la Rance avant la révolution et entourée d'arbres vieux de 2 siècles. Bien que la maison ait du charme, l'inaction lui pèse et il s'y ennuie mortellement. Tombant dans la dépression, il

arrête ses abonnements aux revues professionnelles et cesse toute relation avec ses confrères.

**1979** : Yves Cotrel décide de mettre de l'ordre dans son bureau et de ranger la pile de cartons ramenés de Berck et entassés depuis 2 ans les uns sur les autres. En ouvrant une boîte, il retrouve alors toutes les diapositives de radios et photos prises systématiquement par lui avant et après traitement. Il étudie sans complaisance les progrès réalisés dans le traitement des déformations mais admet que les améliorations n'ont pas été suffisantes. C'est soudain pour lui une véritable thérapie : « *Aurais je pu faire mieux ? De quelle instrumentation aurait il fallu disposer pour cela ?* »

Dans son garage de Kerrosen, il commence alors à "bricoler" un dispositif ingénieux permettant de tirer en arrière par son côté concave la vertèbre située au sommet de la courbure de la colonne vertébrale. En septembre, 3 grands chirurgiens américains viennent lui rendre visite. Au vu de la maquette, ils l'encouragent à persévérer dans cette voie. Le dispositif est considérablement amélioré avec l'aide technique d'un prothésiste dentaire dinannais...

L'instrumentation est mise au point en 1982. Homologuée par les services du Laboratoire National d'Essais, elle est présentée à des chirurgiens parisiens.

**21 janvier 1983** : Première opération effectuée à Paris, à l'Hôpital St-Vincent de Paul, avec le Dr Jean Dubousset sur un jeune homme atteint de scoliose et de la maladie de Friedrich. Il est remis sur pied 4 jours plus tard sans plâtre ni corset.

25 patients furent opérés en 1983 avec la nouvelle instrumentation chez des enfants ou adolescents.

**1<sup>er</sup> avril 1983**, une femme de 36 ans atteinte de scoliose sévère est opérée à Paris à l'Hôpital Saint Joseph avec le docteur Michel Guillaumat. En quelques jours elle est remise sur pied et rentre chez elle avec toutefois un petit inconvénient : Elle doit changer totalement de garde robe car elle a grandi de 6 cm en un seul jour !

En 1983, Yves Cotrel opère des patients à Berck puis à Québec. La nouvelle instrumentation est dénommée CD (ou dispositif Cotrel-Dubousset), du nom des 2 chirurgiens qui ont effectué ensemble les 17 premières opérations.

**En 1984**, 137 cas sont opérés (dont 125 avec participation de Yves Cotrel) : Berck, Limoges, Le Havre, Madrid, Québec, Lisbonne, Luxembourg, Boston... L'année 1984 est déterminante pour le développement de l'instrumentation aux Etats Unis : La première opération (avec assistance de YC) est réalisée sur Betty, filmée et projetée dans une salle voisine où étaient réunis une cinquantaine de chirurgiens américains et étrangers. La presse locale fait largement écho des étonnants résultats obtenus. Mais c'est un grand reportage paru dans People Magazine sur l'histoire de Betty et de son opération qui va avoir un énorme retentissement dans la population mais aussi dans le corps médical.

**1984-1995** : Période de l'expansion internationale. Des démonstrations sont organisées dans les deux hôpitaux parisiens où ont eu lieu les premières chirurgies. De très nom-

breux visiteurs viennent assister ou participer aux interventions. Des cours ont lieu à Berck, Nice, Adelaïde, Miami, Buenos Aires. Les congrès internationaux se succèdent sans discontinuer.

Yves Cotrel est remis en selle par cette étonnante aventure. Il reprend la route des salles d'opération dans le monde entier. Une nuit, suite à un coup de téléphone d'un chirurgien américain, il pilote même une opération en direct, à 10 000 km de distance !

Il apprendra en 2005 que plus d'un million de patients ont déjà bénéficié de cette instrumentation ou de ses dérivés. En 1989, il reçoit le Prix Mondial de Chirurgie de l'Université de Genève.

La même année, le 22 octobre, la Ville de Taden lui décerne sa Médaille d'Or.

## C'était Mère Teresa et elle a parlé la première, pendant 40 minutes (...) Ce fût difficile de parler après elle !

Son plus beau souvenir : Sans doute en 1985, alors qu'il est invité à la 30<sup>e</sup> Conférence indienne d'orthopédie à Calcutta. Ils ne sont que 2 conférenciers. Il ignore alors l'identité du deuxième. Ce fut Mère Teresa et elle prit la parole en premier pendant 40 minutes et sans notes. Son intervention restera pour lui comme un moment absolument incroyable. Ce fût difficile de parler après elle !

**1997** : Retour à Broussais après un nouvel arrêt cardiaque, massages, infarctus, triple pontage, embolie pulmonaire, la routine en somme !

**1998** : Yves Cotrel envisage de créer une Fondation à laquelle il pourrait léguer une partie de son patrimoine pour lui permettre de commencer un travail de recherche sur les maladies de la colonne vertébrale. Pour cela, il dépose un dossier à l'Institut de France et le 27 octobre 1999, M. Pierre Messmer, ancien Premier ministre et Chancelier de l'Institut signe avec Yves Cotrel, qui a obtenu le soutien unanime de sa famille, une convention qui entérine la Fondation Cotrel pour la Recherche en Pathologie Rachidienne – Institut de France.

**En 2001**, une filiale de la fondation, la Cotrel Spinal Research Foundation, est créée aux USA, permettant aux donateurs nord américains d'apporter leur contribution à la recherche.

Au cours de ses 10 premières années d'activité, 31 projets de recherche ont été retenus par la Fondation. Plus de 70 chercheurs en France, mais aussi au Canada, en Chine, aux Etats-Unis, en Inde, au Japon, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Turquie travaillent sur un thème commun : la ou les causes de la scoliose idiopathique. La Fondation a réussi une formidable gageure : rassembler au delà des frontières géographiques et disciplinaires des hommes, des volontés, des énergies. C'est cette mission qui motive aujourd'hui Yves, l'infatigable voyageur. Il s'y consacre chaque jour. ■

## Amis boulistes... Bonjour !

**L'association de pétanque de Taden va bientôt fêter sa première année.** 46 adhérents, qui s'entraînent les mardis, jeudis et samedis dès 14h00 sur le terrain proche de la salle Neuville.

Certains d'entre eux participent à différents concours locaux, afin de faire connaître l'association et d'attirer des joueurs d'autres communes aux tournois qui sont organisés.

Il y en a eu 5 cette année, le 15 mai, le 14 juillet avec 40 doublettes, le 14 août (annulé pour raison météo), le 12 septembre et le dernier le 16 octobre. L'association souhaite accueillir de jeunes joueurs le mercredi, alors n'hésitez pas à prendre contact auprès du président M. Jacques Ortiz.

Plusieurs rencontres amicales sont organisées en avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre avec les communes de Lanvallay et Trélivet.

Les responsables de l'association tiennent à remercier les partenaires qui les ont soutenus : Le

cochon grillé, les meubles Logial et le garage Seat (prêt d'un véhicule), ainsi que la municipalité pour sa participation. ■

M. Jacques Ortiz (président)

Tél : 02 96 39 38 51

e-mail : moun.22@hotmail.fr



## Amicale Laïque des écoles de Trélat-Taden

**Une nouvelle année scolaire vient de débuter avec une nouvelle équipe au sein de l'Amicale Laïque.**

Xavier PROVOST (ancien président) et Christelle HERRY (ancienne trésorière) nous ont passé le flambeau ! Nous les remercions vivement pour leur implication et leur travail au sein de l'association.

Notre équipe compte 5 membres : **Soizic JOSSELINE** : Présidente, **Tatiana MERCERIE** : Vice-Présidente, **Gaëlle YRIS** : Trésorière, **Karine ALLANO** : Secrétaire et **Sophia ROUXEL** : Secrétaire Adjointe. Sans oublier tous les bénévoles qui contribuent activement à la réussite de nos manifestations.

Le 24 septembre à l'école de Trélat s'est déroulé le pot de la rentrée, réunissant les enseignants et parents d'élèves, afin de faire connaissance et présenter les différents projets pédagogiques, auxquels notre association apporte sa contribution financière (sorties scolaires, arbre de Noël, spectacles, classe de voile ...).

Les prochaines dates à retenir :

- Le 9 octobre, repas de l'école, sous le thème de la Bretagne : repas galettes et crêpes suivi d'une soirée dansante.
- Assemblée Générale de l'amicale laïque le 19 octobre.
- Arbre de Noël le 10 décembre.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous ! ■

L'Amicale Laïque



## Comité de Jumelage



**Les manifestations proposées par le comité de Jumelage "TADEN-HIRSINGUE" au cours de cette période estivale.**

- Les incertitudes météo du 14 juillet ont amené la majeure partie des adhérents du jumelage à se retrouver sous le chapiteau du manoir de La Grand'Cour à l'abri. L'après-midi jeu de boules dans la cour, nous nous sommes quittés en se donnant rendez-vous en 2011, plaine de TADEN.
- L'association des Bateaux à vapeur de Plouër-sur-

Rance a fait halte à la plaine de Taden le dimanche 17 juillet, à cette occasion galettes saucisses, cidre ont été appréciés par les participants, qui se dirigeaient ensuite vers le port de Dinan.

Laurent GAUTHERAT du jumelage d'Hirsingue qui passe régulièrement ses vacances d'été dans notre région a pu apprécié lors du marché estival nos bonnes moules frites de la baie du Mont St-Michel.

Nous étions près de 40 adhérents du jumelage plus élus de la commune à accueillir au manoir de la Grand'Cour le maire d'HIRSINGUE accompagné de son

épouse à l'occasion de leur visite amicale en ce mois d'août. Les 2 communes ont pris rendez-vous au printemps 2011, le Maire d'Hirsingue accompagné de membres de son conseil se déplacera à Taden et nous étudierons ensemble les modes de fonctionnement communaux. ■

**IMPORTANT : Les adhérents du Jumelage Taden-Hirsingue sont conviés à l'Assemblée Générale qui aura lieu vendredi 21 Janvier Salle Neuville.**

Texte du comité de Jumelage

## Acuspat

**L'Acuspat n'aura pas réussi à fêter ses 20 ans d'existence.** L'association a été créée en 1991 à l'initiative d'un collectif soucieux de protéger et de valoriser le manoir de La Grand'Cour. Elle se dote également d'une section randonnée afin de parcourir les routes du département et découvrir son Patrimoine. Elle compte jusqu'à 60 adhérents. Elle se voit confiée par la commune l'organisation des journées du Patrimoine chaque année, organise des visites commentées régulières du bourg et de l'église. Elle contribue à la création du chemin de randonnée sur la commune, à la réhabilitation de la Fontaine Guillaume. Dernière réalisation de taille : son action en faveur de l'achat d'une partie du site archéologique des Alleux par la commune de Taden.

4 présidents se sont succédés, apportant chacun leur pierre à l'édifice (M. Yves Perrot, M<sup>me</sup> Thoreux, M. Christophe Quentin et M. Jean-Marc Edon).

Mais voilà le nombre d'adhérents n'a cessé de chuter

depuis 5 ans (11 en cette dernière année). Le président et le secrétaire trésorier actuel ne souhaitent pas continuer dans leurs fonctions pour des raisons personnelles et il n'y a personne pour prendre la relève.

Ainsi la dernière réunion a officialisé la dissolution de l'association non sans remords. Il a été décidé par le bureau d'effectuer avec la trésorerie restante des donations à des associations locales (diabète, lutte contre le cancer et fondation du patrimoine).

Chacun a évoqué ses souvenirs et anecdotes passés dans la bonne humeur.

Il a également été décidé de verser à la municipalité les archives de l'association qui regorgent depuis 19 ans de photos, films et d'études portant sur le patrimoine de la commune.

Chacun espère que ce fonds puisse servir aux générations futures... ■

Christophe Quentin

## Association de gymnastique volontaire

### C'est reparti pour cette nouvelle saison 2010/2011 !

2 séances sont proposées par le dynamique Jessy :

- Gym Tonic le lundi de 19h30 à 20h30
- Gym douce le vendredi de 10h00 à 11h00

A ce jour, 50 personnes se sont inscrites, ce qui est très satisfaisant. Un petit regret cependant, la très faible participation de la gent masculine... Messieurs, n'hésitez pas, venez faire un essai !

Différents matériels sont utilisés : Poignets et barres lestés, cordes, ballons, élastiques, bâtons, etc.

### Les objectifs recherchés sont:

- Le développement des capacités musculaires et cardio-respiratoires.
- L'optimisation de la condition physique.
- L'amélioration des gestes de la vie quotidienne.

### Cotisation annuelle :

52 euros (1 ou 2 séances = même tarif !)

### Divers : Cours mixtes

Certificat médical demandé, un spécifique (fourni par le club) pour les plus de 60 ans. ■



## Entrez dans la danse



L'association "Entrez dans la danse" (danse de salon et danses traditionnelles) a repris ses activités le mercredi 8 septembre.

Grâce à la tenue d'un stand au forum des associations de Dinan, de nouveaux adhérents sont venus rejoindre les rangs des danseurs.

Je suis satisfait de cette rentrée et j'espère que le nombre de membres de l'association pour 2010, sera en augmentation par rapport à 2009.

Nous dansons tous les mercredis de 17h30 à 19h45 à la salle du temps libre à Trélat, avec Gaston et son accordéon.

Si vous aimez danser, venez nous rejoindre.

Cotisation : 40 euros par personne et 70 euros pour un couple. ■

Claude Lallart (président)

## La vie du club de football de l'ALSS Trélat-Taden



Dans la catégorie seniors c'est avec le nouvel entraîneur Cédric et une quinzaine de nouveaux joueurs que l'ALSS évoluera cette année. Quelques matchs amicaux nous ont permis d'entrevoir de bonnes choses pour cette future saison. Si l'assiduité aux entraînements, la camaraderie et l'esprit d'équipe sont au rendez-vous, nous devrions avoir de belles surprises d'autant que d'autres nouveaux joueurs devraient venir bientôt nous renforcer. Les équipements et la

qualité des structures actuelles (vestiaires, terrains) mis à notre disposition par la municipalité sont prêts pour accueillir nos équipes à un niveau supérieur.

Alors messieurs les joueurs, entretenez cet esprit de clocher qui doit être le nôtre et ainsi nous récolterons tous ensemble les fruits du travail accompli.

Je compte sur vous.

L'équipe de foot loisir continue quant à elle son bonhomme de chemin sous la houlette du coach Loïc, malgré quelques rhumatismes, nos joyeux compétiteurs évoluent dans une camaraderie et volonté à toute épreuve.

Les années passent mais l'envie et la passion restent.

L'école de foot est, elle aussi, en plein essor, le travail formidable effectué par les dirigeants, animateur et encadrants finira par payer. N'oublions pas que cette école est l'avenir du club et que dans quelques années certains de ces jeunes joueurs joueront dans nos équipes seniors, voire pour d'autres et nous l'espérons, évolueront à un très haut niveau.

J'en profite donc pour lancer un appel aux parents, amis, supporters et à toutes les personnes intéressées, pour nous aider dans notre tâche. Nous avons besoin de vous pour l'encadrement, le mercredi, le samedi et le dimanche.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre en participant activement à la vie de notre club.

Je vous en remercie par avance

**Bonne saison à tous et allez l'ALSS Trélat-Taden !**

Photo de notre nouveau Président Eric LITHARD (entouré de ses 2 fils Mickaël et Damien) prêt à pallier la défection d'une équipe seniors. ■

Contact Lithard Éric 06.70.93.38.74

Robert Alain 06.87.27.66.42

Trémaudan Jean-Claude 06.63.16.67.88

Site club : <http://alss-trelat-taden.footeo.com>. Vous avez des souvenirs, anecdotes, photos, contactez nous, vos témoignages permettront d'agréments ce site.

- 2 Novembre - LOTO - Club de l'Amitié
- 13 Novembre - CHOUCROUTE - Salle MTL Club de l'Amitié
- 24 Novembre - COUSCOUS - Salle MTL Entrez dans la Danse
- 27 Novembre - CONCOURS D'ALUETTE Salle Neuville - Club de l'Amitié
- 10 Décembre - ARBRE DE NOEL - Salle MTL Amicale Laïque
- 12 Décembre - MARCHÉ DE NOEL - Manoir Taden Animations
- 18 Décembre - REPAS DE NOEL - Salle MTL Club de l'Amitié
- 4 Janvier - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Salle MTL - Club de l'Amitié
- 5 Janvier - VŒUX DU MAIRE - Salle MTL Municipalité
- 8 Janvier - GALETTE DES ROIS - Salle Frémur Amicale Laïque
- 15 Janvier - POTÉE - Salle Neuville Club de l'Amitié
- 15 Janvier - FEST-NOZ - Salle MTL Association contre la Mucoviscidose
- 21 Janvier - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Salle Neuville - Jumelage
- 23 Janvier - GALETTE DES ROIS - Salle MTL Football
- 26 Janvier - GALETTE DES ROIS Salle MTL - Entrez dans la Danse
- 13 Février - THÉ DANSANT - Salle MTL Club de l'Amitié
- 19 Février - CONCOURS DE BELOTE Salle Neuville - Club de l'Amitié
- 27 Février - DÉFILÉ DE MODE - Salle MTL Association contre la Mucoviscidose
- 5 Mars - SOIRÉE CELTE - Salle MTL Jumelage
- 5 Mars - CONCOURS D'ALUETTE Salle Neuville - Club de l'Amitié
- 12 Mars - SOIRÉE THÉÂTRALE - Salle MTL Taden Animations
- 19 Mars - REPAS - Salle MTL Club de l'Amitié
- 20 Mars - ÉLECTIONS CANTONALES Mairie et salle Frémur - Municipalité
- 26 Mars - COUSCOUS - Salle MTL Football
- 27 Mars - ÉLECTIONS CANTONALES Mairie et salle Frémur - Municipalité
- 30 Mars - SOIRÉE COSTUMÉE - Salle MTL Entrez dans la Danse
- 2 Avril - COUSCOUS - Salle MTL Amicale des Chasseurs
- 5 Avril - LOTO - salle Neuville Club de l'Amitié
- 10 Avril - THÉ DANSANT - salle MTL Club de l'Amitié
- 24 Avril - PÊCHERIE - Étang de Trélat Football

## L'automne, cette saison si haute en couleurs !

**La coloration des feuilles puis leur chute, la baisse de l'ensoleillement et des températures, font penser que l'automne arrive à grand pas !**

Pour certains, c'est le temps de ranger les vêtements d'été pour des habits plus chauds, pour d'autres, c'est le temps d'aller cueillir ce que Dame Nature veut bien nous offrir !

Eh oui, nombreux sont ceux parmi vous qui vont s'adonner à leur passion à savoir la cueillette des fruits des bois (châtaignes, noisettes, noix...) et surtout les champignons !



Voici quelques champignons répandus dans notre commune, que vous pourrez ramasser, selon les milieux que vous prospectez :

Les bolets (roux, orangé,...), les cèpes de bordeaux, les têtes de nègre, les pieds de mouton, les girolles ou chanterelles, les coulemelles,...

Il faut savoir que les girolles ou chanterelles poussent de préférence sous les conifères ou les feuillus, les bolets et cèpes sous les chênes et les châtaigniers, les trompettes de la mort sous les hêtres, les girolles sous les frênes,...

Au hasard de votre promenade, vous pourrez croiser bon nombre d'acteurs du territoire (randonneurs, chasseurs, agriculteurs,...).

Pensez à respecter les terrains privés, les jeunes plantations, les clôtures, ...

Il ne vous reste plus qu'à prendre votre panier en osier, votre couteau et à vous préparer à parcourir les sous-bois et à profiter pleinement de votre balade. ■

*Cédric Jamet*



On trouve des champignons toute l'année mais les mois de septembre et octobre restent la meilleure époque pour remplir son panier. Avec un peu de patience, une bonne vue et l'expérience du terrain, on trouve des champignons sans trop de mal. Il faut privilégier les sorties par temps doux, quelques jours après une bonne pluie. Les champignons poussent à la journée, on peut être surpris d'en cueillir à nouveau sur un site, deux jours après notre premier passage.

Il existe de nombreux champignons, beaucoup sont comestibles alors que d'autres peuvent occasionner des troubles digestifs voire plus. Donc attention à ceux que vous ramassez ! Voici quelques conseils avant de vous aventurer dans la campagne.

- Il est conseillé de ramasser les champignons que vous connaissez parfaitement, ne prenez pas de risque ! Mettez-les dans un panier en osier, après les avoir coupés avec un couteau. Ne ramassez pas les champignons qui ne vous inspirent pas.

- Si vous avez un doute sur un champignon cueilli, ne le mettez pas avec le reste de votre cueillette, vous l'identifieriez plus tard. Pour autant, il est inutile de casser les champignons que vous ne connaissez pas.

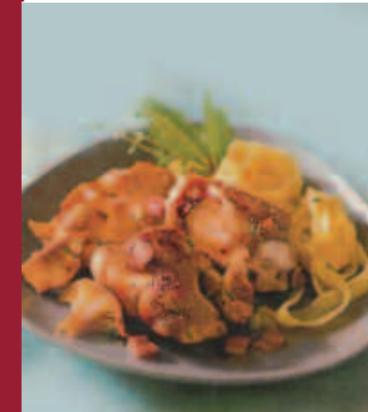


## Lapin aux girolles

Préparation : 20mn  
Cuisson : 45mn

Ingrédients  
pour 4 personnes :

1 lapin coupé en morceaux  
100 g de lardons  
600 g de girolles  
2 échalotes  
2 gousses d'ail  
1 bouquet garni  
10cl de vin blanc  
6 cuil. à soupe d'huile d'olive  
sel  
poivre moulu



Pelez et hachez les oignons et l'ail. Faites chauffer la moitié de l'huile dans une cocotte et faites dorer le lapin sur toutes ses faces. Retirez-le et à la place faites revenir les lardons. Ajouter les oignons, l'ail et le bouquet garni.

Remettez les morceaux de viande, salez, poivrez, versez le vin, couvrez et laissez mijoter pendant 45 mn. Nettoyez les girolles, plongez-les dans une grande casserole d'eau bouillante et salée. Retirez-les au bout de quelques secondes et plongez immédiatement dans l'eau froide.

Egouttez bien les champignons et épongez-les avec soin. Pelez et hachez les échalotes. Dans une poêle, faites sauter vivement les girolles et les échalotes dans l'huile restante. Joignez-les au lapin 5 mn avant la fin de la cuisson, mélangez. Servez avec des tagliatelles.

### Conseil

Pour une bonne fricassée de champignons, faites les saisir dans une huile chaude pour en extraire l'eau. Égouttez et poêlez-les dans un beurre noisette à feu fort. Puis assaisonnez de sel, poivre et échalotes. ■



## Jardinage d'automne

En septembre/octobre, contrairement à ce que l'on pourrait penser, de nombreuses activités vous attendent dans vos jardins, potager et verger.

Dans les vergers, avant la récolte des pommes, un coup de rotofil peut être passé sous les arbres, sans blesser leur tronc. C'est aussi le temps de ramasser vos fruits, tout en laissant les fruits trop mûrs et malades dans un tas : ceci servira de source de nourriture à toute une faune en quête d'énergie avant l'hiver !

Si vous possédez des vignes, alors favorisez l'arrivée du soleil sur les grappes de raisin en enlevant les feuilles qui font de l'ombrage.

Dans les potagers, semez de la mâche pour ceux qui ne l'ont pas encore fait ! C'est également le moment de semer vos laitues, scaroles, roquettes, épinards, oignons blancs ou encore vos radis, navets et carottes. Quant aux endives, il sera temps de les arracher pour les forcer à la cave.

C'est également la période de plantation des fraisiers pour une récolte l'été prochain.



Les tiges d'haricots secs arrivées à maturité sont à couper à quelques centimètres au dessus du sol. Une fois séchées, rentrez les en bottes et battez les dans un sac pour récupérer les grains.

Si vous voulez conserver votre persil ou votre basilic, vous pouvez les congeler.

Durant cette période, vous pourrez bouturer les géraniums et les arbustes à feuilles persistantes (fusains, arbusier, cotonéaster...), en les mettant dans un bac garni de terreau humide.

C'est également le bon moment pour la réfection des pelouses. ■



# Concours de décorations de Noël

Les élus de la commission communication organisent un concours de décorations de Noël.

A l'approche des fêtes de Noël, bon nombre d'habitations se parent de leurs habits de lumière et de décorations somptueuses. Ainsi, à la tombée de la nuit, féerie et émerveillement sont au rendez-vous au vu des décorations scintillantes et lumineuses pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

L'objectif est d'animer et d'embellir les territoires de Taden et Trélat.

Noël c'est une fois par an ! Alors inscrivez-vous et participez à l'embellissement de votre commune en cette période de fêtes et de traditions !

Concours gratuit et ouvert à tous les habitants de Taden et Trélat.

*Inscription en mairie ou sur le site [www.villetaden.com](http://www.villetaden.com) jusqu'au 15 décembre.*

*Le passage du jury s'effectuera entre le 17 et le 23 décembre 2010.*

*Règlement du concours en mairie ou sur le site Internet [www.villetaden.com](http://www.villetaden.com), onglet contact, écrire au service communication. ■*



**LOTS :**  
**Téléphones portables,**  
**lecteurs DVD,**  
**imprimante, etc.**